

La dépêche  
lundi 18 mars 2013

témoignage

# Un journaliste exilé parle de la liberté

« Je ne rentrerai au pays que quand j'aurais des garanties sûres », raconte-t-il avec émotion. À 32 ans, ce journaliste guinéen a obtenu le 24 janvier le statut de réfugié politique, pour 10 ans. Toujours recherché dans son pays, il communique avec sa famille via Skype et préfère rester anonyme. Pourtant il n'a pas hésité à partager son parcours avec les élèves de la filière optique du lycée professionnel Anne Veaute, dans le cadre de l'opération Renvoyé spécial. Son cauchemar commence en 2011, au retour d'une formation en Allemagne. Alors journaliste politique dans une radio privée, Liberté FM, il est attendu par

« J'étais persécuté car j'étais un journaliste politique. La Maison des Journalistes m'a aidé à construire une nouvelle vie »

les militaires à l'aéroport de Conakry. En effet, les propos de l'un de ses interlocuteurs au sujet de la Guinée, qui n'ont pas plu au gouvernement, lui ont été attribués. Relâché après 24 heures, il appelle ses collègues de la radio. Ces derniers ne lui laissent qu'une seule issue : fuir. Dès lors, ce trentenaire change régulièrement de voiture pour rejoindre le Sénégal. Là-bas, il se procure un faux passeport et réussit à s'envoler pour la France. « J'étais persécuté car j'étais un journaliste politique qui travaillait dans une radio libre ! Une fois en



Désormais réfugié politique, ce journaliste guinéen a partagé son histoire avec les lycéens. /Photos DDM, M.V.

France j'ai vécu dehors 4 mois. C'était très dur mais j'ai eu énormément de chance d'être accompagné par la Maison des Journalistes (lire notre encadré). J'ai rencontré des confrères syriens, tchadiens, eux aussi exilés. Aujourd'hui je construis une nouvelle vie, je n'ai pas peur qu'on vienne m'attaquer par derrière », témoigne celui qui cherche un master en journalisme.

Ce jeune guinéen a également profité de la rencontre pour évoquer la liberté d'expression,

la censure et les coutumes de son pays. « C'est important que les jeunes apprennent la réalité et les différences. Là ils ont l'exemple d'un pays opprimé. Chez nous la libération des ondes date de 2006. Il y a de la rétention d'information et on évoque rarement les assassinats de sang-froid », explique-t-il.

Très attentifs à son histoire et marqués par de telles découvertes, les lycéens et l'équipe éducative l'ont assailli de questions.

Maryne Vialette

## LA MAISON DES JOURNALISTES

Créée en 2002 par Danièle Ohayon, journaliste à Radio France et le réalisateur Philippe Spineau, l'association vient en aide « aux journalistes contraints de fuir leur pays pour avoir voulu pratiquer une information libre ». Installée à Paris, elle peut accueillir jusqu'à 14 journalistes pour une durée de 6 mois. Pour plus de renseignements : <http://www.maison-desjournalistes.org>.